RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
Société 2DR
SARL au capital de 1.000 euros
Siège social : 20 B Rue Morice – 92110 CLICHY
RCS NANTERRE : 994 449 304

Procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 septembre 2026
L'an deux mille vingt-six,

Le 4 septembre 2026,

À 14h00,

Les associés de la société 2DR, SARL au capital de 1.000 euros divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social sur convocation de la gérance.

Sont présents les associés représentant la totalité du capital social, étant :

- **Monsieur THANANAYAGAM Kamalanathan**, né le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted] demeurant [redacted]

- **Madame SINGARASA Bamini**, née le [redacted] à [redacted] de nationalité [redacted] demeurant [redacted]

L'assemblée étant régulièrement constituée, elle peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

- Approbation des cessions de parts sociales intervenues le 4 septembre 2026.
- Mise à jour de la répartition du capital
- Démission du gérant en place
- Nomination d'une nouvelle gérante
- Modification corrélative des statuts
- Pouvoirs

1ère résolution – Approbation des cessions de parts sociales

L'assemblée prend acte et approuve expressément les conventions de cession de parts sociales suivantes, toutes intervenues ce jour :

- Cession par Monsieur **THANANAYAGAM Kamalanathan** de 50 parts à Monsieur **APPUKKUDDI Krishnamoorthy**.

- Cession par Madame **SINGARASA Bamini** de 50 parts à Madame **THAMPIRASA Ragitha épouse SUTHARSAN**.

→ Monsieur **THANANAYAGAM Kamalanathan** et Madame **SINGARASA Bamini** ne détiennent plus aucune part à l'issue des cessions

Ces cessions sont approuvées par l'assemblée.
La remise des clés et la prise de possession effective des locaux d'exploitation du fonds de commerce par les nouveaux associés interviendront le 5 septembre 2026.

Adoptée à l'unanimité.

2ème résolution – Nouvelle répartition du capital social

À la suite de ce qui précède, le capital social de 1.000 euros divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune se trouve désormais réparti comme suit :

Associés	Nombre de parts	Valeur nominale	Pourcentage
Monsieur APPUKKUDDI Krishnamoorthy	50 parts	500 €	50%
Madame THAMPIRASA Ragitha épouse SUTHARSAN	50 parts	500 €	50%

Total : 100 parts représentant 1.000 euros.

Adoptée à l'unanimité.

3ème résolution – Démission du gérant

Monsieur **THANANAYAGAM Kamalanathan** démissionne de ses fonctions de gérant à effet immédiat.

L'assemblée prend acte de cette démission.

Adoptée à l'unanimité.

4ème résolution – Nomination d'une nouvelle gérante

L'assemblée décide de nommer en qualité de gérante de la société, à durée indéterminée, à compter de ce jour :

Madame THAMPIRASA Ragitha épouse SUTHARSAN, née le [redacted] à [redacted] [redacted] de nationalité [redacted]

Adoptée à l'unanimité.

5ème résolution – Modification des statuts

En conséquence des décisions précédentes, les statuts sont modifiés comme suit :

Article Capital – nouvelle rédaction :

« Le capital social est fixé à la somme de mille (1.000) euros, divisé en cent (100) parts sociales de dix (10) euros chacune, réparties comme suit :

- Monsieur APPUKKUDDI Krishnamoorthy : 50 parts
- Madame THAMPIRASA Ragitha épouse SUTHARSAN : 50 parts »

Article Gérance – nouvelle rédaction :

« La société est gérée par Madame THAMPIRASA Ragitha épouse SUTHARSAN nommée pour une durée indéterminée. »

Adoptée à l'unanimité.

6ème résolution – Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, copie ou extrait du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales et administratives.

Adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Fait à Clichy, le 4 septembre 2026

En 4 exemplaires originaux.

Signatures des associés :

THANANAYAGAM Kamalanathan



SINGARASA Bamini



T.K S.B